

**COMITE SYNDICAL DU SIVOS DU 10 JUIN 2026
AU SIVOS DE BREVAL A 18H30**

Convocation du 03 juin 2026

Nombre de membres : 10

Nombre de membres présents : 8

Nombre de membres votants : 10

Quorum : 6

Présidence : T. NAVELLO

Présents : M. DAVI, L. GUIGARD, F. JOURNET, J. LEBLOND, S. LEFORT, F. QUETEUIL, R. SOURISSEAU.

Absents excusés : M. MAUGUIN donne pouvoir à T. NAVELLO ; A. ZACCHERINI donne pouvoir à M. DAVI

Le compte-rendu du Comité syndical du 09 avril 2026 est approuvé et signé par les élus du bureau.

Ajout à l'ordre du jour

2026-17 : DECISION MODIFICATIVE N°1

La délibération n° 2026-14, votée le 09 avril 2026 par le Comité Syndical, implique l'approbation du budget primitif 2026 avec une section de dépenses d'investissement de 160 499.64€.

L'investissement réalisé par l'achat de 3 tablettes afin de faciliter le pointage des enfants lors des service périscolaires nous fait dépasser le budget initialement prévu de 602.40€

M. le Président propose donc au Comité Syndical de réaliser une modification budgétaire.

VU le Code Général de la Fonction Publique Territoriale

VU l'instruction budgétaire et comptable M57

VU le budget primitif 2026

VU la délibération n° 2026-14,

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
(Chapitre) - Article	Montant	(Chapitre) - Article	Montant
(011) – 6288 Autres	- 5 000 €		
(023) Virement à la section d'investissement	+ 5 000 €		
Total	0,00 €	Total	0,00 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
(Chapitre) - Article	Montant	(Chapitre) - Article	Montant
(21) 21838 - Autre matériel informatique	+ 5 000 €	(021) – Virement de la section de fonctionnement	+ 5 000 €
Total	+ 5 000 €	Total	+ 5 000 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, **à l'unanimité**, par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **APPROUVE ET AUTORISE** le Président à effectuer les écritures comptables telles que proposées ci-avant.

2026-18 : VOTE DES TARIFS PERISCOLAIRES 2026-2027

Le Président propose d'appliquer les mêmes tarifs qu'à la rentrée précédente pour les services périscolaires 2026-2027.

Soit tarif du repas cantine 5.56€/jour ; à partir du 3^{ème} enfant tarif repas à 2.78€/jour ; 2.78€/jour pour les

repas PAI ; forfait périscolaire 1,10€ pour 30 min ; étude 3.25€/jour ; transport 140€/an.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, **à l'unanimité**, par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **APPROUVE** les tarifs des différents services périscolaires pour la rentrée 2026-2027 tels que proposés ci-avant.

2026-19 : FIXATION DU COUT DE FONCTIONNEMENT PAR ELEVE EXTRA-MUROS

Le Président propose d'appliquer les tarifs déterminés par l'UMY soit un coût annuel par élève à 973€ en maternelle et 488€ en élémentaire.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, **à l'unanimité**, par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **APPROUVE** le montant de 973€ pour un élève de maternelle et 488€ pour un élève de l'élémentaire fixé pour le fonctionnement par élève extra muros à compter de l'année scolaire 2026-2027.

2026-20 : ADHESION ASSOCIATION LES PAPILLONS

L'association Les Papillons œuvre pour permettre aux enfants de libérer leur parole et de briser le silence autour des maltraitances. L'action majeure de cet engagement est le déploiement des Boîtes aux lettres Papillons dans les écoles et structures périscolaires. Ce dispositif offre aux enfants un moyen discret et sécurisé de partager leurs souffrances.

Le président propose l'adhésion à cette association pour la somme de 250€ l'année à l'installation du dispositif.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, **à l'unanimité**, par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

APPROUVE l'adhésion à l'association Les Papillons pour la somme de 250€ l'année à l'installation du dispositif.

2026-21 : CREATION LOGO SIVOS BREVAL-NEAUPHLETTE

Le président propose qu'un logo SIVOS Bréval-Neauphlette soit créé.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, **à l'unanimité**, par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **APPROUVE** la création d'un logo SIVOS Bréval-Neauphlette

QUESTIONS DIVERSES

1/ CLIMATISATION ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE :

F. Journet demande de devis pour le budget prochain afin de pouvoir équiper ou non les classes de climatisation. Pour rappel il y a 5 classes de maternelles et 9 classes d'élémentaires.

2/ PROBLEMES VENTILATION CLASSES :

L'entreprise Maurice Lefevre va être contactée pour solutionner le problème.

3/PROBLEMES CANTINE :

Les plaintes pour favoritisme ont été entendues. Le problème a été géré en interne. En cas de nouvelles

remontées des enfants, il faut impérativement envoyer un mail à Monsieur Navello ou Madama Zaccherini.

4/REGLEMENT SIVOS :

Il sera révisé à la rentrée pour traiter les annulations des services périscolaires de dernières minutes.

Le Comité Syndical s'est terminé à 19h45.

Thierry NAVELLO

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Thierry Navello', with a long horizontal stroke extending to the right.

Florence JOURNET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Florence Journet', with a stylized, somewhat abstract shape.

